

Mise en place d'un upgrade majeur d'IRM aux Hôpitaux Universitaires Strasbourg

Sanitaire

Date de publication : 10 septembre 2024

Généralités

Objectif :

L'objectif est d'optimiser les performances de l'équipement sans nécessairement remplacer l'ensemble de la machine et pouvoir repartir avec des forfaits techniques pleins pour 7 ans en limitant l'investissement et les travaux associés.

L'upgrade d'IRM, c'est la modernisation d'un système d'Imagerie par Résonance Magnétique existant. Cette mise à jour peut inclure le remplacement partiel du matériel (comme la mise à niveau gradients) et/ou des logiciels (avec des algorithmes plus avancés pour une meilleure qualité d'image, des diagnostics plus précis et une interface utilisateur plus ergonomique).

La démarche doit être validée auprès de l'ARS afin de relancer le forfait technique.
Le montant de la mise à jour est variable en fonction des équipements et des constructeurs : entre 40 et 70% du montant de l'équipement.

(Mise à jour de septembre 2025) Le CHU négocie actuellement une mise à jour d'IRM prévue pour début 2026. Cette mise à jour, qui inclut à la fois le logiciel et le matériel tout en conservant l'aimant, est estimée à 850 000€ TTC : cette somme représente environ 53% d'économie par rapport à une valeur neuve équivalente de 1,8 M€ TTC.

Etapes de mise en oeuvre

1) Analyse de la faisabilité au niveau du fournisseur et intérêt pour les utilisateurs
2) Validations de la démarche auprès de l'ARS
3) Mise en œuvre de l'upgrade

Essaimage

Les principaux leviers

1. Évaluation précise des besoins cliniques et techniques.
2. Planification budgétaire rigoureuse pour gérer les coûts (volets acquisition et exploitation).
3. Soutien fort de la direction pour aligner le projet avec la stratégie de l'hôpital.
4. Création d'une équipe de projet dédiée pour piloter les actions.
5. Implication des utilisateurs finaux dans la définition des besoins.
6. Collaboration étroite avec les fournisseurs pour adapter la solution.
7. Formation continue du personnel sur les nouvelles technologies

Les principaux freins

1. Tendance des fournisseurs à privilégier la vente d'équipements neufs et ils ne proposent pas systématiquement cette alternative.
2. Monopole avec le fournisseur existant, impossibilité de pouvoir choisir un équipement parmi les acteurs du marché.
3. Limites dans les offres d'upgrade, qui peuvent ne pas toujours être équivalentes à une équipement neuf identique en terme de gamme.
4. Conseils commerciaux orientés vers le renouvellement complet des machines, même si une mise à jour pourrait être envisagée.
5. Délais de service potentiellement plus longs pour les upgrades, car les fournisseurs peuvent concentrer leurs ressources sur les nouvelles installation.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

robin.gigleux@chru-strasbourg.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 novembre 2022

Durée du projet : 12 mois

HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG 67091

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Oui

Autorisations équipements lourds d'imagerie

Déclenchement
Les intérêts économiques et écologiques.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

9/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Échanges limités avec un seul fournisseur, pas de sourcing global du marché IRM.

Peu

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Acteurs limités : fournisseur, chef de service, cadre, ingé bio.

Peu

Des compétences en interne

La mise en place d'un upgrade sur un équipement existant ne requière pas beaucoup de compétences aux niveaux des équipes du CHRU.

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

Expertise du fournisseur pour démontrer l'intérêt de l'opération.

Peu

Des équipements, du matériel

Pas d'équipements hormis ceux du fournisseur.

Peu

Des financements (internes et externes)

L'établissement doit disposer de crédits en investissement (éventuellement en location si IRM louée) pour mener cette opération.

A considérer

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [x] Tutelles
- [x] Autres : Fournisseur

Conditions de succès

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Une grande partie de l'équipement est conservé, notamment l'élément principal qui est l'aimant.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Les utilisateurs bénéficient d'un équipement identique à celui d'un achat neuf chez le même fournisseur.

Sur les usagers : Impacts positifs

Machine plus performante aux niveaux qualitatif et quantitatif et équivalente à un équipement neuf

Sur l'organisation : Impacts positifs

- Durée d'arrêt de l'équipement lors de l'upgrade inférieure par rapport à une démarche de remplacement complet de l'équipement.
- Pas de travaux (ouverture façade, cloison, grutage) compte tenu de la conservation de l'aimant.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Montant de l'upgrade largement inférieur au prix d'un équipement neuf chez le même fournisseur.

Projet inscrit dans la politique de l'établissement